Zeitschrift: Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 107 (2020)

Rubrik: La commission (1895-2020)

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La commission (1895-2020)

La *Commission de la bibliothèque* a été mise en place en 1895 et tint 23 séances dès sa première année. Sa première tâche fut de pourvoir les places de travail de la toute nouvelle *Landesbibliothek* (SLB), dans sa première dénomination en allemand. En 2020, la Commission de la BN a cessé ses activités : ses tâches sont désormais assumées dans le cadre de l'Association nationale des bibliothèques *Bibliosuisse*. Retour sur 125 ans d'histoire de la commission.

Des débuts orageux (1895–1908)

Pendant les premières années, la commission a œuvré au développement de la jeune bibliothèque ; elle lui était administrativement supérieure et avait reçu les compétences opérationnelles nécessaires pour la gérer. Après l'engagement du personnel, la question de l'emplacement s'est posée (l'hébergement dans un appartement à Berne ne pouvait être qu'une solution provisoire), puis celle du budget et des comptes. Il a fallu également traiter de la répartition des collections entre la nouvelle bibliothèque et la Bürgerbibliothek de Lucerne. Les *Helvetica publiés à partir de 1848* furent attribués à la SLB.

Un conflit entre la commission et le directeur de la bibliothèque est bien documenté. La querelle atteignit son point culminant quand le président de la commission se mit à vérifier les heures de présence du « bibliothécaire » et à dénoncer ses manquements. Excédé, celui-ci jeta l'éponge en 1908.

Une collaboration constructive, consolidation de la SLB (1909–1945)

Une longue phase de stabilité commença en 1909, marquée par la collaboration constructive avec la direction de la bibliothèque. La loi de 1911 confia la totalité de la direction opérationnelle au directeur et l'institution fut rattachée au Département de l'intérieur.

À partir de 1918, la question de la construction d'un bâtiment prit une place importante dans les séances ; s'ensuivirent des conférences sur le sujet (1919), le feu vert à la présentation de plans (1925), l'examen des projets déposés (1927) et l'adoption du plan final (1928). Le bâtiment de la Hallwylstrasse 15 fut inauguré en 1931.

Conseil auprès de la direction, lobbying auprès du Département (1946-1965)

Après l'inauguration, les questions à débattre perdirent, tout au moins au début, de leur urgence et de leur importance. La commission s'informait de tout, sans avoir elle-même des décisions à prendre. La question du manque d'espace revint sur la table, la commission intervint à plusieurs reprises (et avec succès) auprès du Département. En 1959, elle obtint que des surfaces supplémentaires soient mises à disposition de la bibliothèque. Quand se posait la question du choix d'un nouveau directeur, la commission avait un entretien avec les candidats et en proposait un au Conseil fédéral. D'autre sujets étaient abordés comme la modernisation du *Livre suisse*, la collaboration bibliographique internationale ou la collaboration entre la SLB et l'Osteuropa-Bibliothek.

Contre le manque de place et de personnel, pour l'automatisation et la réorganisation (1966–1989)

La modicité du budget des acquisitions et le manque de place donnaient lieu à des discussions récurrentes. Ce n'était pas des problèmes faciles à résoudre dans un contexte général d'économies et de gel des effectifs. Dans un souci de limiter les dégâts, on dressa une liste des fonctions non essentielles auxquelles la bibliothèque aurait pu renoncer en premier. Dans le même temps, la commission essayait d'éviter le pire auprès du Département, avec pour résultat la mise en place d'un

Douze présidents, trois présidentes :

1895 1918
Johann Heinrich Graf

1918 1937
Hermann Escher

1938 1940
Eduard Fischer

1940 1950
Karl Schwarber

1950 1953
Felix Burckhardt

1954 1961
Auguste Bouvier

1962 1962
Leo Altermatt

1962 1967
François Esseiva

1967 1976
Heinz Helbling

1977 1982
Fridolin Stucki

1983 1989
Mousse Boulanger

1990 1998
Egon Wilhelm

1999 2007
Rosemarie Simmen

2008 2015
Christiane Langenberger

2016 2020
Peter Bieri

examen des tâches. Ce rapport et l'analyse qui s'ensuivit ont servi de pierre angulaire à la réorganisation et l'automatisation de la Bibliothèque nationale à partir des années 1990. Et ici encore, la commission s'est montrée à la fois pionnière et donneuse d'idées.

La commission a en outre traité des sujets tels que la modernisation des prestations aux usagers, de son rôle en tant qu'interface de coordination des bibliothèques suisses, de l'automatisation, de la collaboration avec la Bibliothèque pour tous, des bibliographies spécialisées nationales.

Réorganisation et automatisation, mémopolitique (1990–2005)

Avec la désignation du nouveau directeur, la commission connut elle aussi une recomposition. Elle avait pour rôle de soutenir la direction dans la réorganisation et l'automatisation de l'institution. Pour ce faire elle s'est appuyée sur différents rapports d'experts[4] et sur la nouvelle base légale adoptée en 1992. La politique des bibliothèques, les problèmes techniques, les principes de conduite du personnel, les conseils à la direction faisaient partie du programme de travail de la commission.

À partir de 1997, les neufs membres se rencontraient en plenum et travaillaient dans des groupes de travail[5]. La commission voulait assurer l'accès à l'information, pousser l'homogénéisation des systèmes de bibliothèque et coordonner la formation. Elle se voyait comme un acteur de la société de l'information.

Un rapport d'experts mandaté en 2000 émit un avis plus réservé sur l'action de la commission : elle n'avait pas réussi à définir clairement son mandat ni rempli sa mission de coordination[6].

Un autre échec fut l'élargissement désiré des tâches : la commission se serait bien vue comme l'autorité de régulation de la mémopolitique nationale, mais le Département cantonna la politique de la mémoire aux seules institutions fédérales.

Politique des bibliothèques coordonnée au niveau national, désillusion (2005–2020)

La commission ouvrit en 2008 le dialogue avec la communauté des bibliothèques, la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et les organes fédéraux. La charte élaborée dans ce processus témoignait de la volonté des bibliothèques de se positionner ensemble dans la société de l'information. Un groupe d'experts mis en place par la CDIP en 2011 pour concrétiser la politique des bibliothèques au niveau national eut une existence éphémère : les divergences sur la direction à donner étaient trop fortes. Il s'ensuivit en 2013 une proposition à la CDIP : la commission envisageait de mettre en œuvre la politique des bibliothèques coordonnée au niveau national et elle avait identifié trois champs d'action prioritaires[7]. En 2014, elle déposait un projet de *Portail des institutions de mémoire.* Ces deux initiatives restèrent sans suite.

En 2017, la commission s'invita dans le dialogue lors de la première *Conférence nationale Suisse numérique.* Mais un certain découragement se fit jour devant l'inefficacité manifeste de ses initiatives. On commença à dire que la commission n'était pas assez connue, que sa composition était trop hétérogène, qu'elle était trop liée avec l'administration. Le rattachement à l'Association des bibliothèques vint sur le tapis, dans un premier temps comme une question. Dans le cadre de l'examen périodique de son efficacité, il fut décidé en 2018 de supprimer la commission de la BN et de confier ses tâches à un organisme externe. Les membres de la commission donnèrent une dernière contribution en 2018 à l'occasion de l'atelier « Rôle de la BN dans le monde numérique » où ils ont formulé leurs idées et leurs attentes. Les dernières séances servirent à préparer le passage de témoin (2019), avant d'être elles aussi victimes de la pandémie (2020).

Commission de la Bibliothèque nationale suisse
état au 31.12.2020

Président :

Peter Bieri
Ancien conseiller aux États, président du Service d'information pour les transports LITRA

Diego Hättenschwiler
Wikipédien et bibliothécaire scientifique

Christian Koller
Directeur des Archives sociales suisses, professeur titulaire d'histoire contemporaine à l'Université de Zurich

Isabelle Kratz
Ancienne directrice de la bibliothèque de l'EPFL

Eliane Kurmann
Collaboratrice scientifique infoclio.ch, Doctorante au séminaire historique de l'Université de Zurich

Jacques Scherrer
Ancien secrétaire général de l'Association Suisse des Diffuseurs, Editeurs et Libraires ASDEL

Gabi Schneider
Directrice de projet du programme « Wissenschaftliche Information : Zugang, Verarbeitung und Speicherung »

Marie-Jeanne Urech
Écrivaine

Stefano Vassere
Directeur des bibliothèques cantonales et du Sistema bibliotecario ticinese

4 Rapport de la sous-commission de la commission de la bibliothèque (1988), GT CN Mühlemann (1989) et la Commission fédérale pour l'information scientifique (1988).
5 « Politique et fonctionnement de la SLB », « Archives littéraires suisses » et « Coordination nationale et internationale ».
6 P. Knoepfel : Rapport d'experts sur le mandat de la commission de la Bibliothèque nationale suisse, 2001, p. 2s.
7 Archivage à long terme + Accès au patrimoine culturel, égalité des chances dans l'accès aux ressources électroniques et homogénéisation des systèmes de gestion des bibliothèques.